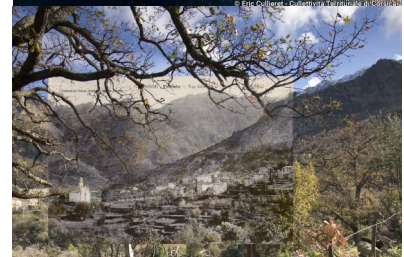
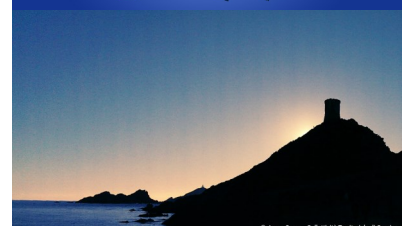


Nutizie di l'Auropa

Les Échos d'Europe

Lettre d'information de l'Antenne de la Collectivité de Corse à Bruxelles

Mai 2021



À la Une / U primu

SOMMAIRE / SUNTA

À la Une.....1-2

Agenda.....2

Brèves.....3-5

Climat
Emploi, affaires sociales et inclusion
Marché intérieur, industrie,
entrepreneuriat et PME
Politique régionale et urbaine
Santé et sécurité des
consommateurs
Tourisme

Appels à propositions.....6-7

Citoyens, égalité, droits et valeurs
Éducation, jeunesse, culture et sport
Emploi, affaires sociales et inclusion
Environnement
Énergie
Protection civile
Recherche et innovation

Consultations publiques.....8-9

Bibliothèque.....10-11

UNE NOUVELLE APPROCHE POUR UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE DANS L'UE



La Commission européenne a présenté le 17 mai dernier sa nouvelle approche en faveur d'une économie bleue durable dans l'Union pour tous les secteurs et industries liés aux océans, aux mers et aux espaces côtiers y compris la pêche, l'aquaculture, le tourisme côtier, le transport maritime, les activités portuaires et la construction navale.

Dans sa [communication](#), la Commission propose d'intégrer l'économie bleue dans les objectifs du Green deal et d'assurer une reprise économique verte, après la pandémie de Covid-19. À cet effet, un plan détaillé prévoit notamment :

- d'atteindre les objectifs de neutralité climatique et de pollution zéro, par exemple par le développement des énergies renouvelables en mer ou la décarbonation du transport maritime et l'écologisation des ports. La Commission souligne à ce titre que les énergies océaniques comme l'énergie éolienne, thermique, houlomotrice et marémotrice flottante pourront produire jusqu'à 25% de l'électricité de l'UE à horizon 2050 ;
- de mettre en œuvre une politique d'économie circulaire et de réduction des pollutions par les plastiques et les microplastiques, par le biais de la modernisation des normes relatives à la conception des engins de pêche, du recyclage des navires et du démantèlement des plateformes *offshore*;

Contact:

Antenne de la Collectivité de
Corse à Bruxelles
36, rue Breydel
B-1040 Bruxelles

AGENDA

7 juin : Conférence « La COVID-19 en tant qu'opportunité d'amélioration de l'interopérabilité des données de recherche » organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

8-10 juin : Forum 2021 sur la sécurité dans l'aviation pour l'Europe (SAFE 360°) organisé par l'agence européenne de la sécurité aérienne - Plus d'informations [ici](#)

9-10 juin : Forum du Smart Cities Marketplace organisé par la Commission
Plus d'informations [ici](#)

11 juin : Conférence sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la libre circulation des travailleurs organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

14-15 juin : Réunion du Forum européen de réglementation de l'électricité organisé par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

16 juin : Conférence « Protéger nos océans : le défi du leadership mondial de l'Europe » organisée par le Comité des Régions
Plus d'informations [ici](#)

16-17 juin : 4ème forum de l'innovation d'EIT Food - Plus d'informations [ici](#)

17-18 juin : Conférence de lancement du programme « Europe créative » organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

18 juin : Séminaire « Les réseaux d'énergie transeuropéens : un jalon vers une UE alimentée aux énergies renouvelables » organisé par la BEI
Plus d'informations [ici](#)

22 juin : ECCA 2021, 5ème conférence européenne sur l'adaptation au changement climatique organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

22 juin : Séminaire sur les pactes verts locaux organisé par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

22-25 juin : Session d'information sur le programme LIFE organisée par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

23-24 juin : Journées européenne de la recherche et de l'innovation 2021 organisées par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

- de restaurer la biodiversité en protégeant 30% de l'espace marin européen d'ici à 2030 ;
- d'encourager les mesures visant à l'adaptation au climat et à la résilience des côtes, comme le développement d'infrastructures vertes dans les zones côtières ou la protection des côtes contre les risques d'érosion et d'inondation ;
- de garantir une production alimentaire durable avec de nouvelles normes de commercialisation des produits de la mer, l'utilisation d'algues et d'herbes marines, le renforcement du contrôle de la pêche et la recherche et l'innovation dans le domaine des produits de la mer à base de cellules ;
- de reformer la gouvernance de l'espace en mer avec la mise en place d'un forum bleu des usagers de la mer qui permettra des échanges coopératifs en vue de l'utilisation durable du milieu marin.

Les États membres ont également tenu à rappeler dans des [conclusions](#) adoptées le 26 mai dernier, « *qu'une économie bleue durable dans le cadre de la politique maritime intégrée ainsi qu'une exploitation durable des océans et des mers jouent un rôle important dans le programme du Pacte vert pour l'Europe* ». Les 27 soulignent l'urgence des efforts à accomplir pour lutter contre la pollution marine et terrestre, la nécessité de réduire la quantité de déchets plastiques dans les océans et les mers, d'empêcher la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et de mettre un terme à l'exploitation illégale des ressources marines et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

En parallèle, la Commission européenne a aussi présenté ses [nouvelles orientations stratégiques](#) en faveur d'une aquaculture européenne plus résiliente et plus compétitive afin qu'elle devienne la référence mondiale en matière de durabilité et de qualité.

4 objectifs de développement de ce secteur ont été établis en concertation avec les États membres et les parties prenantes :

- renforcer la résilience et la compétitivité ;
- participer à la transition écologique ;
- garantir l'acceptation sociale et l'information des consommateurs ;
- et renforcer les connaissances et l'innovation.

Pour atteindre ces objectifs, les orientations proposent des actions spécifiques dans un certain nombre de domaines, notamment l'accès à l'espace et à l'eau, la santé humaine et animale, la performance environnementale, le changement climatique, le bien-être animal. La communication sur l'aquaculture dans l'UE et le recours aux outils numériques et à l'intelligence artificielle pour améliorer la traçabilité et la transparence des produits aquacoles seront encouragés.

Plus d'informations : [ici](#)

CLIMAT

Zéro pollution dans l'air, l'eau et les sols



Dans le cadre de sa stratégie globale du Green deal, la Commission a présenté le 12 mai dernier son [plan d'action](#) 2021-2030 visant le « zéro pollution de l'eau, de l'air et des sols » pour protéger pour la santé humaine et les écosystèmes naturels.

Ce plan établit, de concert avec la [stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques](#) adoptée le 14 octobre dernier, des mesures concrètes pour une ambition «zéro pollution» de l'UE et un environnement exempt de substances toxiques. Il est indissociable des objectifs de l'UE en matière de neutralité climatique, de santé, de biodiversité et d'utilisation efficace des ressources et établit un lien entre toutes les politiques de l'UE afin de prévenir la pollution en provenance de l'agriculture, des ménages, de l'industrie et des transports, et en mettant un focus particulier sur le recours aux solutions numériques.

Ainsi, la Commission fixe 6 objectifs clés pour 2030 de réduction de la pollution par rapport à la situation actuelle :

- améliorer la qualité de l'air afin de réduire de 55% le nombre de décès prématurés causés par la pollution atmosphérique ;
- accroître la qualité de l'eau en réduisant de 50% les déchets et les déchets plastiques en mer et de 30% les microplastiques libérés dans l'environnement ;
- fertiliser les sols en réduisant de 50% les pertes de nutriments et l'utilisation des pesticides chimiques ;
- réduire de 25% les écosystèmes de l'UE où la pollution atmosphérique menace la biodiversité ;
- abaisser de 30% la part des personnes souffrant de troubles chroniques dus au bruit des transports ;
- diminuer de façon significative la production de déchets et de 50% les déchets municipaux résiduels.

Pour y parvenir, la Commission propose un certain nombre d'initiatives et d'actions phares, notamment :

- un meilleur alignement des normes de qualité de l'air sur les dernières recommandations de l'Organisation mondiale de la santé et la révision des normes relatives à la qualité de l'eau ;
- la révision du corpus législatif de l'UE en matière de déchets afin de l'adapter aux principes de l'économie propre et circulaire ;
- la promotion d'une production et d'une consommation «zéro pollution» et la mise en place d'un tableau de bord des performances écologiques des régions de l'UE afin de promouvoir la pollution zéro dans l'ensemble des régions ;
- la réduction des inégalités en matière de santé ;
- la réduction de l'empreinte de pollution extérieure de l'UE, en limitant les exportations dans les pays tiers des produits et de déchets qui ont des effets nocifs et toxiques ;
- le lancement de laboratoires vivants pour des solutions numériques vertes et une pollution zéro intelligente, le renforcement du soutien aux centres de connaissances de l'UE sur la pollution zéro et la mise en place d'une plateforme de l'ensemble des acteurs concernés par l'objectif «zéro pollution» ;
- une application plus stricte des règles en matière de pollution zéro, en collaboration avec les autorités compétentes en matière d'environnement et d'autres autorités.

A noter également que l'ambition « zéro pollution » sera le thème de la prochaine [Green week européenne](#), qui se tiendra du 1^{er} au 4 juin prochain.

Plus d'informations : [ici](#)

Engagement du Sommet social de Porto



Lors du sommet social de Porto des 7 et 8 mai derniers, la Commission européenne, les États membres, les partenaires sociaux européens et les organisations de la société civile se sont conjointement et formellement engagés pour une Europe plus inclusive et sociale en appelant à la mise en œuvre rapide du socle européen des droits sociaux de 2017. Ils ont ainsi pris l'engagement de traduire les principes de ce socle en actions concrètes afin d'atteindre à horizon 2030 les 3 grands objectifs sociaux suivants :

- au moins 78% des personnes âgées de 20 à 64 ans devraient avoir un emploi ;
- au moins 60% des adultes devraient participer à des activités de formation chaque année ;
- le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale devrait diminuer d'au moins 15 millions, dont au moins 5 millions d'enfants.

A Porto, les discussions se sont également focalisées autour de trois grandes thématiques : le travail et l'emploi, les compétences et l'innovation et l'État providence et la protection sociale.

Plus d'informations : [ici](#)

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

Mise à jour de la stratégie industrielle de l'UE

La Commission européenne avait publié en mars 2020 une nouvelle stratégie industrielle. La crise liée à la pandémie de COVID-19 a eu une incidence importante sur la libre circulation des personnes, des marchandises et des services, sur la disponibilité des produits essentiels et sur la demande de produits et services. Ainsi, la Commission européenne a publié une mise à jour de la stratégie industrielle pour pallier les effets de la crise et relancer les investissements. Cette mise à jour se centre sur 3 aspects principaux :

- La résilience du marché unique pourrait être renforcée via plusieurs dispositifs tels qu'un instrument d'urgence du marché unique qui devrait permettre la mise en place de solutions pour assurer la libre circulation et l'accès aux personnes, biens et services en cas de nouvelles crises. Cette mise à jour tend également à aller plus loin en termes d'harmonisation des normes destinées aux entreprises et à mettre en place davantage de mesures en faveur des PME. La résilience du marché est également liée au mécanisme de surveillance du marché unique à travers la numérisation et des actions ciblées dans 14 écosystèmes industriels (construction, industries numériques, santé, agroalimentaire, énergies renouvelables, industries à forte intensité énergétique, transports et automobile, électronique, textile, aérospatiale et défense, industries culturelles et créatives, tourisme, économie sociale et de proximité et commerce de détail) ;
- L'autonomie stratégique de l'Europe devra être poursuivie à travers la mise en place de partenariats internationaux ou d'alliances industrielles dans des secteurs à fort potentiel tels que les processeurs et technologies de semi-conducteurs, les données industrielles, les technologies de pointe et en nuage, les lanceurs spatiaux ou encore l'aviation à émission de carbone nulle. Un [1er rapport](#) a été publié afin d'analyser les dépendances stratégiques de l'UE. Ce rapport met en évidence 137 produits sensibles où l'UE est particulièrement dépendante d'États tiers et 6 domaines sensibles de ce point de vue là (matières premières, batteries, principes pharmaceutiques, hydrogène, semi-conducteurs, technologies en nuage et de pointe) ;
- La double transition numérique et écologique était déjà au cœur de la stratégie industrielle de mars 2020 et vise à être poursuivie et accélérée dans la mise à jour que ce soit à travers des projets plurinationaux, des partenariats institutionnalisés dans le cadre d'Horizon Europe ou par des investissements dans les énergies renouvelables. La Commission européenne prévoit également des « voies de transition » mise en place avec l'industrie et les parties prenantes afin de réaliser cette double transition. Le secteur sidérurgique fera également l'objet d'une approche spécifique afin de le rendre à la fois plus propre, mais également plus compétitif.

Plus d'informations : [ici](#)

Rapport sur la mise en œuvre des instruments financiers 2007-2013



La Cour des comptes européenne a rendu son [rapport](#) sur le recours aux instruments financiers lors de la programmation 2007-2013 et son évaluation, qui vaut également pour la période 2014-2020, a été globalement positive. En effet, la Cour estime que la vérification de l'éligibilité des dépenses faites dans le cadre des instruments financiers, représentant +/- 16,5 milliards d'€, a donné dans l'ensemble de bons résultats et que les contrôles effectués par les autorités d'audit ont globalement bien fonctionné. La Cour recommande néanmoins à la Commission européenne de compléter les orientations actuelles, notamment le point concernant les rôles et responsabilités des autorités d'audit d'ici la fin de l'année 2021 pour faciliter la clôture de la période 2014-2020.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Stratégie pour le traitement contre la COVID-19

Le 6 mai dernier, la Commission européenne a publié une [stratégie](#) concernant les traitements contre la COVID-19 dans le but de soutenir et développer l'élaboration et la disponibilité des traitements notamment dans le cas de symptômes à long terme. Cette stratégie vise à impacter aussi bien la recherche, le développement, la fabrication, le déploiement ou la passation de marchés liés à ces médicaments. Ce plan d'action a notamment pour objectif d'établir un panel de 10 traitements potentiels et déterminer les 5 meilleurs d'ici la fin du mois de juin 2021. D'ici octobre, 3 nouveaux traitements devraient être autorisés et potentiellement 2 de plus d'ici la fin de l'année.

Les mesures annoncées par la Commission européenne visent ainsi à renforcer la recherche en soutenant les études démographiques et les essais cliniques relatifs aux facteurs de risques à hauteur de 90 millions d'€ et en développant un booster d'innovation d'ici juillet 2021 qui permettra de soutenir les traitements les plus prometteurs. Concernant plus spécifiquement les essais cliniques, le programme de travail l'UE pour la Santé sera mobilisé pour produire des données de sécurité de grande qualité dans les essais cliniques ainsi que pour accélérer les évaluations et par conséquent la validation des essais cliniques.

Une action pilote de 40 millions d'€ sera développée pour améliorer la flexibilité de la fabrication des traitements et leur accès. En parallèle, la réglementation devrait être assouplie afin d'accélérer l'évaluation de traitements sûrs. Cette stratégie vise également à renforcer la coopération internationale entre l'UE et ses partenaires pour rendre les traitements plus efficaces, sûrs et accessibles.

TOURISME

L'avenir du tourisme en Europe à l'horizon 2030

Le Conseil de l'UE a adopté, le 27 juin dernier, des [conclusions](#) portant sur sa vision du secteur du tourisme en Europe dans les 10 prochaines années, qu'il souhaite durable et résilient sur les plans économique, environnemental et social.

En premier lieu, le Conseil rappelle aux États membres et à la Commission qu'il est primordial de mettre en place une réaction cohérente, commune et coordonnée face à la pandémie actuelle, notamment en élaborant des normes volontaires en matière de protocoles sanitaires et de sécurité pour les services et établissements touristiques.

Dans cette optique, le Conseil souligne l'importance d'une utilisation intelligente des possibilités de financement existantes au titre du cadre financier pluriannuel de l'UE et de l'instrument Next Generation EU pour relancer le secteur en grande difficulté suite à la pandémie de Covid-19.

Enfin la Commission demande aux États membres et la Commission de présenter, d'ici la fin de l'année 2021, un programme européen pour le tourisme 2030-2050 afin de soutenir les transitions écologique et numérique du secteur touristique et de renforcer sa compétitivité et souligne la nécessité d'introduire la notion de respect des valeurs naturelles, sociales et culturelles et du bien-être des communautés locales.

CITOYENS, ÉGALITÉ, DROITS ET VALEURS

CERV-2021-DAPHNE - [prévenir et combattre la violence sexiste et la violence contre les enfants](#) - Échéance : 15/06/2021

CERV-2021-EQUAL - [promouvoir l'égalité et lutter contre le racisme, la xénophobie et la discrimination](#) - Échéance : 15/06/2021

CERV-2021-CITOYENS-REM - [Mémoire européenne](#) - Échéance : 22/06/2021

CERV-2021-OG-FPA - [accords-cadres de partenariat sur 4 ans pour soutenir les réseaux européens, les organisations de la société civile actives au niveau de l'UE et les groupes de réflexion européens dans les domaines des valeurs de l'Union](#) - Échéance : 22/06/2021

CERV-2021-OG-SGA - [subventions de fonctionnement aux partenaires-cadres actifs dans le domaine des valeurs de l'Union](#) - Échéance : 29/06/2021

CERV-2021-ENFANT - [protéger et promouvoir les droits de l'enfant](#) - Échéance : 07/09/2021

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

Corps européen de solidarité

EAC/A02/2021 - [Corps européen de solidarité](#) - Échéances : 5/10/2021

Erasmus

ERASMUS-JEUNESSE-2021-PCOOP-ONGE - [Partenariat pour la coopération dans le domaine de la jeunesse - ONG européennes](#) - Échéance : 15/06/2021

ERASMUS-EDU-2021-PCOOP-ENGO - [Partenariat pour la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation - ONG européennes](#) - Échéance : 15/06/2021

ERASMUS-SPORT-2021-SNCESE - [Événements sportifs européens à but non lucratif](#) - Échéance : 17/06/2021

ERASMUS-SPORT-2021-SCP - [Partenariats de coopération](#) - Échéance : 17/06/2021

ERASMUS-SPORT-2021-SSCP - [Partenariats à petite échelle](#) - Échéance : 17/06/2021

ERASMUS-EDU-2021-PEX-EMJM-MOB - [Masters conjoints Erasmus Mundus](#) - Échéance : 17/06/2021

ERASMUS-EDU-2021-EMJM-DESIGN - [Mesures de conception Erasmus Mundus](#) - Échéance : 17/06/2021

ERASMUS-EDU-2021-ECHE-CERT-FP - [Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur ECHE - Procédure complète](#) - Échéance : 10/06/2021

ERASMUS-EDU-2021-ECHE-CERT-LP - [Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur ECHE - Procédure allégée](#) - Échéance : 10/06/2021

ERASMUS-JEUNESSE-2021-JEUNES-TOG-LOT1 - [La jeunesse européenne ensemble](#) - Échéance : 24/06/2021

ERASMUS-JEUNESSE-2021-CB - [Renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse](#) - Échéance : 1/07/2021

ERASMUS-EDU-2021-PEX-COVE - [Partenariat pour l'excellence - Centres d'excellence professionnelle](#) - Échéance : 07/09/2021

ERASMUS-EDU-2021-PEX-TEACH-ACA - [Partenariat pour l'excellence - Académies des enseignants Erasmus +](#) - Échéance : 7/09/2021

ERASMUS-EDU-2021-PI-ALL-INNO-BLUEPRINT - [Alliances pour la coopération sectorielle sur les compétences](#) - Échéance : 7/09/2021

ERASMUS-EDU-2021-PI-TOUT-INNO-EDU-ENTERP - [Alliances pour l'éducation et les entreprises](#) - Échéance : 7/09/2021

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

SOCPL-2021-INFO-WK- [Mesures d'information et de formation pour les organisations de travailleurs](#)

Échéance : 9/06/2021

SOCPL-2021-SOC-DIALOG-01 - [Soutien au dialogue social](#) - Échéance : 30/06/2021

ÉNERGIE

[Efficacité énergétique - Révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments](#) - Échéance : 22/06/2021

ENVIRONNEMENT

[Initiative relative aux produits durables](#) - Échéance : 9/06/2021

PROTECTION CIVILE

UCPM-2021-EXT - [Prévention et préparation externe à grande échelle](#) - Échéance : 8/06//2021

UCPM-2021-INT - [Prévention et préparation Interne à grande échelle](#) - Échéance : 8/06//2021

UCPM-2021-PP-MARIPOL - [Prévention et préparation à la pollution marine en mer et à terre](#) - Échéance : 8/06//2021

UCPM-2021-PP-CBR - [Prévention et préparation aux risques transfrontaliers](#) - Échéance : 8/06//2021

RECHERCHE ET INNOVATION

[EIC - Conseil européen de l'innovation](#)

HORIZON-EIC-2021-ACCELERATOROPEN-01- [EIC Accelerator Open 2021](#) - Échéance : 16/06/2021

HORIZON-EIC-2021-ACCELERATORCHALLENGES-01-01 - [Technologies numériques stratégiques et de la santé](#)
Échéance : 16/06/2021

HORIZON-EIC-2021-ACCELERATORCHALLENGES-01-02 - [Innovations du Green Deal pour la reprise économique](#) Échéance : 16/06/2021

HORIZON-EIC-2021-FemmesInnovatrices - [Prix de l'UE pour les femmes innovatrices](#) - Échéance : 30/06/2021

HORIZON-EIC-2021-iCapitalPrize - [Prix de la Capitale européenne de l'innovation](#) - Échéance : 15/07/2021

HORIZON-EIC-2021-InnovationProcurementAwardPrize-2 - [Prix pour répondre aux défis sociétaux](#)- Échéance : 29/07/2021

HORIZON-EIC-2021-InnovationProcurementAwardPrize-3 - [Prix du leadership en approvisionnement](#)
Échéance : 29/07/2021

HORIZON-EIC-2021-InnovationProcurementAwardPrize-1 - [Prix de la stratégie d'approvisionnement en innovation](#)- Échéance : 29/07/2021

HORIZON-EIC-2021-TRANSITIONOPEN-01 - [EIC Transition Open 2021](#) - Échéance : 22/09/2021

HORIZON-EIC-2021-TRANSITIONCHALLENGES-01-02 - [Technologies de récolte et de stockage d'énergie](#)
Échéance : 22/09/2021

HORIZON-EIC-2021-TRANSITIONCHALLENGES-01-01 - [Technologie et dispositifs médicaux: du laboratoire au patient](#) Échéance : 22/09/2021

[ERC - Conseil européen de la Recherche](#)

ERC-2021-ADG - [subvention ERC avancée](#) - Échéance : 31/08/2021

AFFAIRES MARITIMES ET PECHE

[Secteur maritime - Révision des règles de l'UE relatives aux rejets illicites des navires](#)

Échéance : 16/06/2021

[Évaluation de la directive sur la sécurité des navires de pêche](#)

Échéance : 18/06/2021

[Pêche - Évaluation des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable \(APPD\) conclus par l'UE](#)

Échéance : 21/06/2021

[Bioéconomie bleue - vers un secteur UE des algues fort et durable](#)

Échéance : 11/08/2021

CONCURRENCE

[Révision de la communication sur l'assurance-crédit à l'exportation à court terme](#)

Échéance : 23/06/2021

[Commerce & investissement - comment lutter contre les distorsions causées par les subventions étrangères](#)

Échéance : 5/07/2021

[Proposition de révision des lignes directrices relatives aux aides d'État visant à promouvoir les investissements en faveur du financement des risques](#)

Échéance : 16/07/2021

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

[Micro-qualifications - élargir les possibilités d'apprendre aux fins de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'employabilité](#)

Échéance : 13/07/2021

[Volontariat des jeunes – travailler sur des projets dans d'autres pays de l'UE](#)

Échéance : 21/07/2021

ÉNERGIE

[Efficacité énergétique - Révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments](#)

Échéance : 22/06/2021

ENVIRONNEMENT

[Initiative relative aux produits durables](#)

Échéance : 9/06/2021

[Partage de données géospatiales sur l'environnement - Évaluation \(directive INSPIRE\)](#)

Échéance : 12/07/2021

[Pollution de l'eau - Règles de l'UE en matière de traitement des eaux urbaines résiduaires](#)

Échéance : 21/07/2021

[Stratégie de l'Union européenne pour des textiles durables](#)

Échéance : 4/08/2021

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

[Initiative d'investissement en réaction à la COVID-19 – Évaluation](#)

Échéance : 7/06/2021

[Écart salarial fondé sur le sexe - transparence en matière de rémunération pour les hommes et les femmes](#)

Échéance : 16/06/2021

[Micro-qualifications - élargir les possibilités d'apprendre aux fins de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'employabilité](#)

Échéance : 13/07/2021

[Compétences des adultes - Comptes individuels de formation : un outil pour améliorer l'accès à la formation](#)

Échéance : 16/07/2021

JUSTICE ET CONSOMMATEURS

[Commercialisation à distance des services financiers aux consommateurs - Révision des règles de l'UE](#)

Échéance : 25/06/2021

[Des élections au Parlement européen ouvertes à tous – soutenir l'exercice du droit de vote et d'éligibilité des citoyens de l'Union dans un autre pays de l'Union](#)

Échéance : 12/07/2021

[Élections inclusives en Europe - permettre aux citoyens de l'UE qui résident dans un autre pays de l'UE d'exercer leur droit de participation aux élections municipales](#)

Échéance : 12/07/2021

[Situations familiales transfrontières - reconnaissance de la parentalité](#)

Échéance : 11/08/2021

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

[Protection à l'échelle de l'UE des indications géographiques pour les produits non agricoles](#)

Échéance : 22/07/2021

[Propriété intellectuelle – Révision des règles de l'UE en matière de dessins et modèles industriels](#)

Échéance : 22/07/2021

[Conception de téléphones portables et de tablettes durables – écoconception](#)

Échéance : 22/07/2021

[Étiquetage énergétique des téléphones portables et des tablettes - Information des consommateurs sur les incidences environnementales](#)

Échéance : 23/08/2021

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES

[Intelligence artificielle - exigences éthiques et juridiques](#)

Échéance : 22/06/2021

SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

[Médicaments à usage pédiatrique et pour le traitement des maladies rares - règles actualisées](#)

Échéance : 30/07/2021

AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHE

[Communication de la Commission relative à une nouvelle approche pour une économie bleue durable dans l'Union européenne - Transformer l'économie bleue de l'Union européenne pour assurer un avenir durable](#)

[Communication de la Commission - Orientations stratégiques pour une aquaculture plus durable et compétitive dans l'Union européenne pour la période 2021-2030 et annexe](#)

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

[Proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein de l'Organisation internationale de la vigne et du vin \(OIV\) et annexe](#)

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

[Communication de la Commission concernant la position du Conseil sur l'adoption d'un règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - L'Europe dans le monde pour la période 2021-2027](#)

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

[Règlement \(UE\) 2021/817 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 établissant Erasmus+, le programme de l'Union pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport, et abrogeant le règlement \(UE\) 1288/2013](#)

[Règlement \(UE\) 2021/818 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 établissant le programme «Europe créative» 2021 à 2027 et abrogeant le règlement \(UE\) 1295/2013](#)

ENVIRONNEMENT

[Communication de la Commission « Vers une planète saine pour tous - Plan d'action de l'UE : Vers une pollution zéro pour l'air, l'eau et le sol » \(en anglais uniquement\)](#)

[Rapport de la Commission sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative européenne sur les pollinisateurs](#)

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

[Règlement \(UE\) 2021/691 du 28 avril 2021 relatif au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés \(FEM\)](#)

FISCALITE ET UNION DOUANIÈRE

[Communication de la Commission - Fiscalité des entreprises pour le XXIe siècle](#)

JUSTICE ET CONSOMMATEURS

[Règlement \(UE\) 2021/692 du 28 avril 2021 établissant le programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»](#)

[Règlement \(UE\) 2021/693 du Parlement européen et du Conseil du 28 avril 2021 établissant le programme «Justice»](#)

MARCHE INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

[Recommandation \(UE\) 2021/816 du Conseil du 20 mai 2021 modifiant la recommandation \(UE\) 2020/912 concernant la restriction temporaire des déplacements non essentiels vers l'UE et la possible levée de cette restriction](#)

[Communication de la Commission - Mise à jour de la nouvelle stratégie industrielle de 2020: construire un marché unique plus solide pour soutenir la reprise en Europe](#)

[Rapport de la Commission sur l'application des politiques nationales en matière de passation des marchés et bonnes pratiques en la matière dans le marché intérieur](#)

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

[Rapport du Parlement européen sur l'inversion des tendances démographiques dans les régions de l'Union utilisant les instruments de la politique de cohésion](#)

[Rapport spécial de la Cour des comptes européenne 6/2021 « Instruments financiers de la politique de cohésion à la clôture de la période 2007-2013 : les travaux de vérification ont donné de bons résultats dans l'ensemble, mais certaines erreurs subsistent »](#)

PROTECTION CIVILE

[Règlement \(UE\) 2021/836 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 modifiant la décision 1313/2013/UE relative au mécanisme de protection civile de l'Union](#)

RECHERCHE ET INNOVATION

[Règlement \(UE\) 2021/695 du 28 avril 2021 portant établissement du programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe» et définissant ses règles de participation et de diffusion, et abrogeant les règlements \(UE\) n 1290/2013 et \(UE\) 1291/2013](#)

[Décision \(UE\) 2021/764 du Conseil du 10 mai 2021 établissant le programme spécifique d'exécution du programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe», et abrogeant la décision 2013/743/UE](#)

[Règlement \(UE\) 2021/819 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 relatif à l'institut européen d'innovation et de technologie \(refonte\)](#)

[Décision \(UE\) 2021/820 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 sur le programme stratégique d'innovation de l'Institut européen d'innovation et de technologie \(EIT\) pour 2021-2027 : stimuler les talents et les capacités de l'Europe en matière d'innovation, et abrogeant la décision 1312/2013/UE](#)

[Communication de la Commission- L'approche mondiale de la recherche et de l'innovation La stratégie de coopération internationale de l'Europe dans un monde en mutation](#)

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, DU CONTENU ET DES TECHNOLOGIES

[Règlement \(UE\) 2021/694 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2021 établissant le programme pour une Europe numérique et abrogeant la décision \(UE\) 2015/2240](#)

Les photos de la page de garde
sont issues du concours photo
« L'Europe de demain »

organisé par la CTC en 2016
Plus d'infos [ici](#)